

du Nord sur les budgets des essences, énorme réduction de l'activité du service des poudres, nécessité de relever les prix des produits militaires et civils difficultés de recrutement des cadres des services des poudres, surtout des ingénieurs chimistes, nécessité de modifier les conditions de leur recrutement et de leurs rémunérations (Attribution de bourses d'études et de primes de rendement), possibilité de reconvertir certains établissements du service des poudres [27 février 1958] (p. 1094, 1095); Ses explications de vote sur la question de confiance : Diminution des unités mises à la disposition de l'O. T. A. N., préparation du retrait de nos troupes de Tunisie et du Maroc, licenciement dans les établissements de fabrications militaires [7 mars 1958] (p. 1316).

**BERTHET (M. Alix), Député de l'Isère (S.).**

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication et du tourisme [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); de la Commission des pensions [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est désigné par la Commission des moyens de communication et du tourisme pour faire partie de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles et des sociétés d'économie mixte [24 février 1956] (p. 514); [12 novembre 1957] (p. 4740).

**Interventions :**

Prend part à la discussion des conclusions du rapport : sur les opérations électorales du département des Bouches-du-Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) : les listes de l'U.D.C.A.. [3 février 1956] (p. 198); — du 8<sup>e</sup> bureau relatives aux opérations électorales du département de la Haute-Savoie : apparemment conclu entre les listes d'Union et fraternité française, de défense des intérêts agricoles et viticoles et de défense des consommateurs [9 mai 1956] (p. 1816, 1817, 1818, 1819); double nationalité, française et suisse, de M. Duchoud; sa démobilisation en mai 1940 (p. 1820, 1821); interview donnée par M. Duchoud aux journaux Le Dauphiné libéré et La Patrie suisse; rapport de police sur une

demande de libération d'allégeance qui aurait été présentée en 1940 par M. Duchoud [23 mai 1956] (p. 1959, 1960). — Prend part à la discussion, en deuxième examen, du décret n° 56-1249 du 10 décembre 1956 instituant un régime spécial concernant les réserves constituées par les entreprises métropolitaines pour investissements dans les T.O.M. : Art. 4 : amendement de M. Vals tendant à reprendre le texte du Conseil de la République (agrément des programmes d'emploi) [15 mars 1957] (p. 1627). — Pose à M. le Ministre du Travail et de la Sécurité sociale une question orale relative au licenciement d'ouvriers à l'usine Progil des Roches-de-Condrieu à la suite d'une grève générale du personnel [21 mars 1958] (p. 1832). = S'excuse de son absence [28 juillet 1956] (p. 3716), [5 novembre 1957] (p. 4641). = Obtient un congé [5 novembre 1957] (p. 4641).

**BERTHOIN (M. Jean), Sénateur de l'Isère (G. D.).**

*Ministre de l'Education Nationale*

(CABINET Charles DE GAULLE)

du 1<sup>er</sup> juin 1958 au 8 janvier 1959.

Donne sa démission de *Ministre de l'Education nationale* (Cabinet Edgar Faure) [24 janvier 1956] (séance du 25 janvier 1956, p. 80). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1<sup>er</sup> février 1956] (*J.O.* du 2 février 1956, p. 1387). — Est nommé *Ministre de l'Education nationale* (Cabinet Charles de Gaulle) [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J.O.* du 2 juin 1958, p. 5279).

**BERTHOMMIER (M. Jean), Député de Seine-et-Oise (2<sup>e</sup> circonscription) (U.F.F.).**

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). = Est nommé membre : de la Commission de la justice et de législation [31 janvier 1956] (p. 161); [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission de la presse [31 janvier 1956] (p. 161); de la Commission des territoires d'outre-mer [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est élu Secrétaire de la Commission de la justice et de législation [10 février 1956] (p. 254). — Est nommé juge titulaire de la Haute-Cour de justice constitutionnelle [5 mai 1956] (p. 1798).